

Assurance vol et détournement/Cautonnement pour les institutions financières

Guide d'appétits

Canada | Produits financiers

Offre



- Limites disponibles : jusqu'à 15 M\$
- Garantie : l'assurance vol et détournement ou cautionnement pour les institutions financières peut atténuer les pertes dues à un vol ou à la malhonnêteté d'un employé, des instructions frauduleuses de transfert de fonds, etc.
- Inclut les sociétés commerciales, organismes à but non lucratif, institutions financières et entités gouvernementales

Faits saillants



- L'assurance vol et détournement et cautionnement pour les institutions financières d'AIG peuvent offrir une garantie personnalisée aux entités commerciales et gouvernementales ainsi qu'aux institutions financières
- En tant que chef de file sur le marché de l'assurance vol et détournement et cautionnement pour les institutions financières, les multiples options d'assurance primaire et excédentaire d'AIG peuvent être adaptées aux risques individuels à l'échelle mondiale

Les facteurs de différenciation d'AIG



Sinistres

- Une équipe de plus de 8 experts en sinistres spécialisés aux produits financiers en interne basé au Canada
- Plus de 114.9 M\$ versés en réclamations canadiennes liées aux produits financiers en 2021
- La collaboration entre les équipes de réclamations et de souscription facilite l'émergence des tendances en matière de sinistres traitées par des améliorations de la garantie et des outils d'atténuation des pertes

Multinational

- Un engagement à offrir une expertise, des solutions et des services multinationaux de calibre mondial aux clients d'une manière cohérente et transparente à l'échelle mondiale via l'un des plus grands réseaux mondiaux de l'industrie, couvrant plus de 215 pays et juridictions

Innovation produit

- Des efforts continus pour moderniser les formulaires afin de faire face aux nouveaux risques émergents
- Une garantie est disponible contre le risque de fraude par usurpation d'identité

Contact :



American International Group, Inc. (AIG) est une des principales sociétés d'assurance internationales. Le groupe de sociétés membres d'AIG offre une vaste gamme de services d'assurance biens et responsabilité, d'assurance vie, de produits de retraite et de produits financiers à nos clients dans environ 70 pays et juridictions. Ces diverses offres comprennent des produits et services conçus pour aider les entreprises et les particuliers à protéger leurs biens, à gérer leurs risques et à assurer la sécurité de leurs régimes de retraite. L'action ordinaire AIG est cotée à la bourse de New York.

Vous trouverez de plus amples renseignements sur AIG à www.aig.com | YouTube: www.youtube.com/aig | Twitter: @AIGinsurance www.twitter.com/AIGinsurance | LinkedIn: www.linkedin.com/company/aig. Ces références avec des informations supplémentaires sur AIG ont été fournies à titre indicatif et les informations contenues sur ces sites Web ne sont pas incluses par renvoi dans ce communiqué de presse.

AIG est le nom commercial utilisé dans le cadre des activités mondiales d'assurance biens et responsabilité, d'assurance vie et de régimes de retraite, ainsi que d'assurance de dommages de l'American International Group, Inc. La Compagnie d'assurance AIG du Canada est le souscripteur autorisé des produits d'assurance aux entreprises et d'assurance aux particuliers d'AIG au Canada. La garantie pourrait ne pas être disponible dans toutes les provinces et tous les territoires et est assujettie aux termes et aux conditions des polices en vigueur. Les produits et les services de nature autre que l'assurance pourraient être fournis par des tiers indépendants. Le logo d'AIG et AIG sont des marques de commerce déposées d'American International Group, Inc., utilisées sous licence par la Compagnie d'assurance AIG du Canada. Vous trouverez de plus amples renseignements sur AIG Canada à www.aig.ca.